



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements privés

Question écrite n° 96532

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les inquiétudes formulées par les professionnels exerçant au sein d'établissements de santé privé à la suite de la politique menée par le Gouvernement. En effet, ils craignent une réelle mise en péril de ce secteur du fait notamment d'une reprise pour ces établissements du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et celle des allègements de charges au titre du pacte de responsabilité, les privant tant du CICE que du pacte de responsabilité. De plus, selon les professionnels de l'hospitalisation privée, cette situation crée un véritable écart de traitement vis-à-vis des établissements publics. Aussi, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement envisage, afin de les rassurer.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96532

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5193

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)